



info

INDUSTRIE DU BETON | SCP 106.02 | NOVEMBRE 2024

CONTENU

- 1 Salaires minima à partir du 1^{er} novembre 2024

TÉLÉCHARGEZ NOTRE APP



Scannez et découvrez l'app ACV-CSC



1. SALAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2024

L'indice pivot a été dépassé dans le secteur. Les salaires augmentent de 2%.

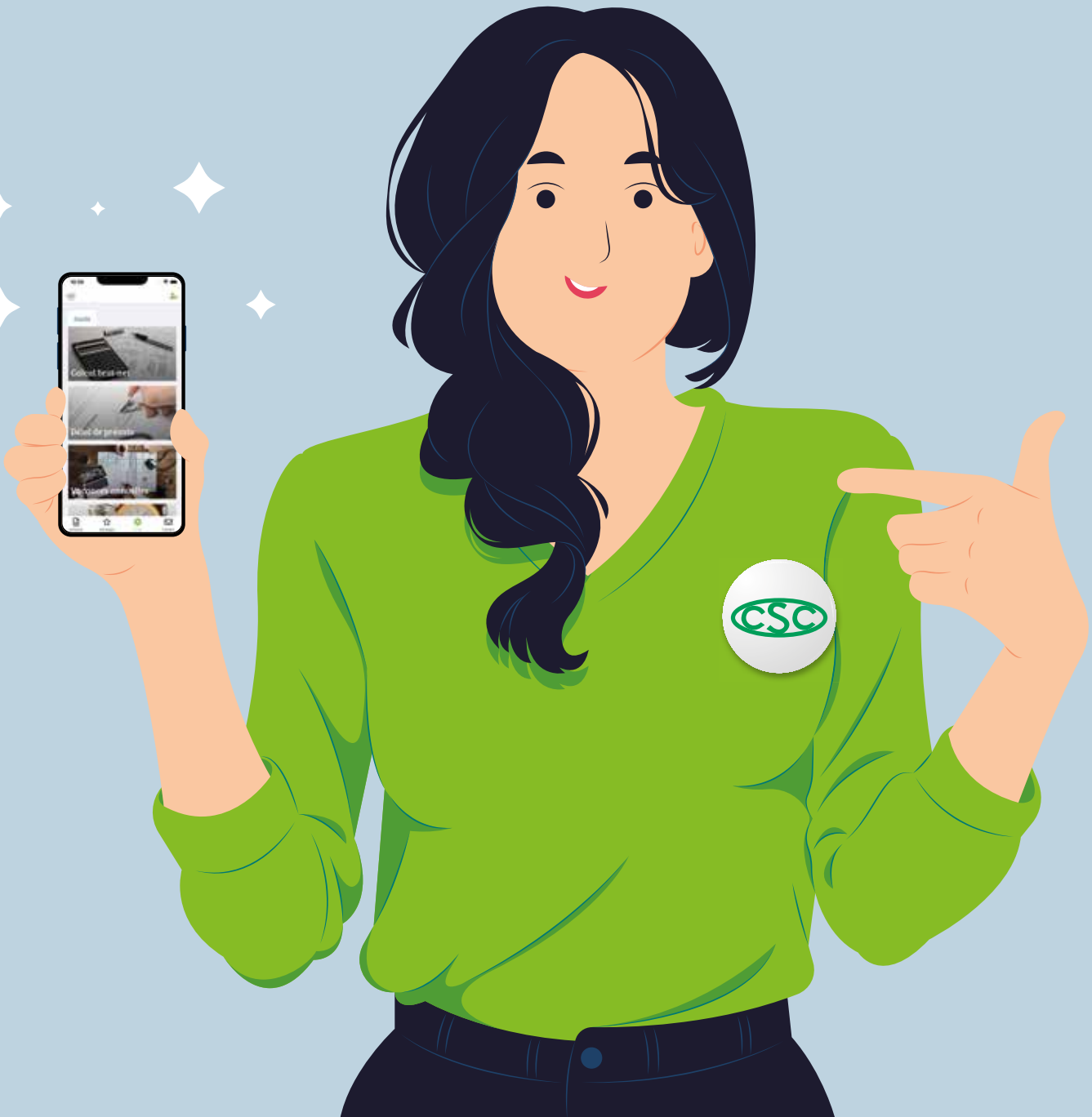
Vous trouverez ci-après les nouveaux salaires horaires minima qui seront d'application à partir du 1^{er} novembre 2024 (semaine de 38 heures) :

Catégorie	Salaires au 1/4/2024	Indice +2 % Salaires au 1/11/2024	Augmentation totale
Manœuvres	€ 18,9168	€ 19,2951	€ 0,3783
Spécialisés 2 ^{ème} catégorie	€ 19,0500	€ 19,4310	€ 0,3810
Spécialisés 1 ^{ère} catégorie	€ 19,2888	€ 19,6746	€ 0,3858
Hommes de métier 2 ^{ème} catégorie	€ 19,7224	€ 20,1168	€ 0,3944
Hommes de métier 1 ^{ère} catégorie	€ 20,3411	€ 20,7479	€ 0,4068
Nettoyeur / Nettoyeuse	€ 16,8621	€ 17,1993	€ 0,3372

Prime d'équipe	Prime au 1/4/2024	Indice +2 % Salaires au 1/11/2024	Augmentation totale
Matin et après-midi	€ 1,0005	€ 1,0205	€ 0,0200
Nuit	€ 3,0006	€ 3,0606	€ 0,0600



DÉCOUVREZ NOTRE APP ACV-CSC!



**Téléchargez la nouvelle application
ACV-CSC et restez informé-e!**



- Restez au courant des dernières nouvelles sectorielles
- Calculez votre salaire net, vos jours de congé et votre préavis
- Consultez vos avantages en tant qu'affilié-e
- Trouvez le bureau CSC le plus proche de chez vous

*Scannez
et découvrez!*

